

Image not found or type unknown



Sur un rejet de première demande de titre de séjour

Par **Jove**, le **28/03/2023** à **22:03**

Si on a un rejet de première demande de titre de séjour sans motif, pour 3 raisons, et que l'on a ces 3 choses que l'administration reproche, n'est-il pas évident qu'on gagne en recours contentieux au tribunal ?

2ème. Ne serait-il pas plus simple d'envoyer ces dits documents à la Préfecture en recours gracieux ?